

Le Canada apporte son aide aux victimes du conflit irano-irakien

En réponse à un appel du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour venir en aide aux prisonniers de guerre et aux personnes déplacées, victimes du conflit irano-irakien, le Canada donnera \$50 000.

Ces fonds seront puisés à même le budget d'aide humanitaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et seront acheminés par l'entremise de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Le CICR a sollicité une augmentation des contributions en raison de l'accroissement du nombre des victimes de ce conflit. En vertu d'un mandat découlant des Conventions de Genève de 1949, des délégations du CICR se sont régulièrement rendues en Iran et en Irak; elles y ont visité plus de 6 000 prisonniers.

Des délégués commerciaux chinois font un stage au Canada

Vingt-cinq délégués commerciaux chinois, venus de Pékin et de différentes missions chinoises à l'étranger, ont participé, au Canada, à un programme de formation en techniques d'étude des marchés et de promotion des exportations.

Ce séminaire, qui s'est tenu du 21 septembre au 1er octobre à Hull (près d'Ottawa), a abordé de nombreux sujets liés à l'exportation, notamment l'établissement d'un service de délégués commerciaux, la sélection et la gestion du personnel, la mise en place d'un programme de travail annuel et les rapports qui s'y rattachent, les entreprises mixtes, le financement et autres.

A l'issue du séminaire, les participants se sont divisés en petits groupes pour visiter les bureaux régionaux du ministère de l'Industrie et du Commerce, afin d'examiner de première main le fonctionnement de la coopération fédérale-provinciale.

L'organisation du séminaire revient au Bureau de promotion du commerce, qui a travaillé en collaboration étroite avec le Centre du commerce international de Genève (Suisse).

Mis sur pied par la direction de la Coopération industrielle de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Bureau a pour mandat d'aider les pays en voie de développement à promouvoir leurs exportations au Canada.

Le Canada signe un accord avec les pays membres de l'ASEAN

La coopération entre le Canada et les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaysia, Philippines, Singapour et Thaïlande) a fait un nouveau pas en avant avec la signature d'un accord de coopération économique dans les domaines industriel, commercial et de développement.

Les ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Mark MacGuigan, ont signé l'accord le 25 septembre à la mission permanente du Canada aux Nations Unies.

L'an passé, lors de sa rencontre avec les ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN, M. MacGuigan avait émis l'idée qu'un accord de coopération entre le Canada et l'ASEAN permettrait de renforcer la portée et l'orientation de la coopération actuelle et future.

Sur le plan industriel, l'accord permettra d'élargir davantage les possibilités de transfert de technologie entre l'ASEAN et le Canada. En matière de développement, l'Accord confirme que le Canada est prêt à envisager une aide régionale qui s'ajouterait à l'aide bilatérale qu'il dispense actuellement. Au niveau de la coopération commerciale, le Canada et l'ASEAN réaffirment leur adhésion aux principes internationaux régissant les échanges et les relations commerciales.

Les liens du Canada avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est se sont développés depuis leur établissement en 1975, et ont constitué un complément utile aux relations bilatérales que le Canada maintient de longue date avec les pays membres de l'Association.

En 1980, les échanges commerciaux entre le Canada et l'ASEAN se sont chiffrés à \$1,14 milliard.



Les délégués commerciaux chinois et leurs hôtes canadiens posent pour la photo-souvenir.

Depuis la mise en place de son plan de développement économique axé sur les "quatre modernisations", en 1979, la République populaire de Chine a mis l'accent sur l'expansion et la diversification de son industrie légère en vue d'élargir l'éventail de ses exportations.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, s'est dit très heureux de ce que le Canada puisse partager ses connaissances dans le domaine de la promotion du commerce et de l'étude

du marché. Après avoir rappelé que, lors de son récent voyage en Chine, il avait constaté de nombreuses similitudes entre les deux pays, en particulier celle de l'incidence de la géographie et de la régionalisation sur la politique nationale, M. MacGuigan a conclu en disant que le séminaire permettait de mettre en lumière, une fois de plus, les immenses possibilités de coopération entre les deux pays, notamment au niveau d'échanges commerciaux mutuellement avantageux, dans l'immédiat comme dans l'avenir.